

**Procès-verbal de la réunion du  
Conseil Communautaire du 26 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-six avril à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion d'Otri, sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation  
24.04.2024  
Date d'affichage  
24.04.2024

Nombre de conseillers :  
En exercice 39  
Présents 6  
Titulaires 6  
Suppléants 0  
Pouvoirs 0  
Votants 6

**Quorum 20**

Délibérations visées et  
publiées le  $\emptyset$   
Procès-verbal publié le

05/06/2024

Etaient présents : MM. Philippe PESQUEREL, Michel CRUCHON, Alexandre PIGEONNIER, Joël DUGUEY, Claude FOUCHER et Didier LEMONNIER ne formant pas la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, M. Thomas LEROY, Mme Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Marianne TURPIN, Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, Florence SERANDOUR, M. Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, MM. Eric DUVAL, Laurent DECLERCK, Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, M. William HERFORT MM. Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO, M. Stéphane CASTEL, Mme Alexandra LEPINAY, M. Matthieu PICHON, Mme Christel POIROT, Mme Patricia LECOMTE, MM. Alain BOHEME, Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS.

Secrétaire de séance : M. Didier LEMONNIER

Après l'appel des présents, M. le Président constate l'absence de quorum permettant de délibérer les points inscrits à l'ordre du jour.

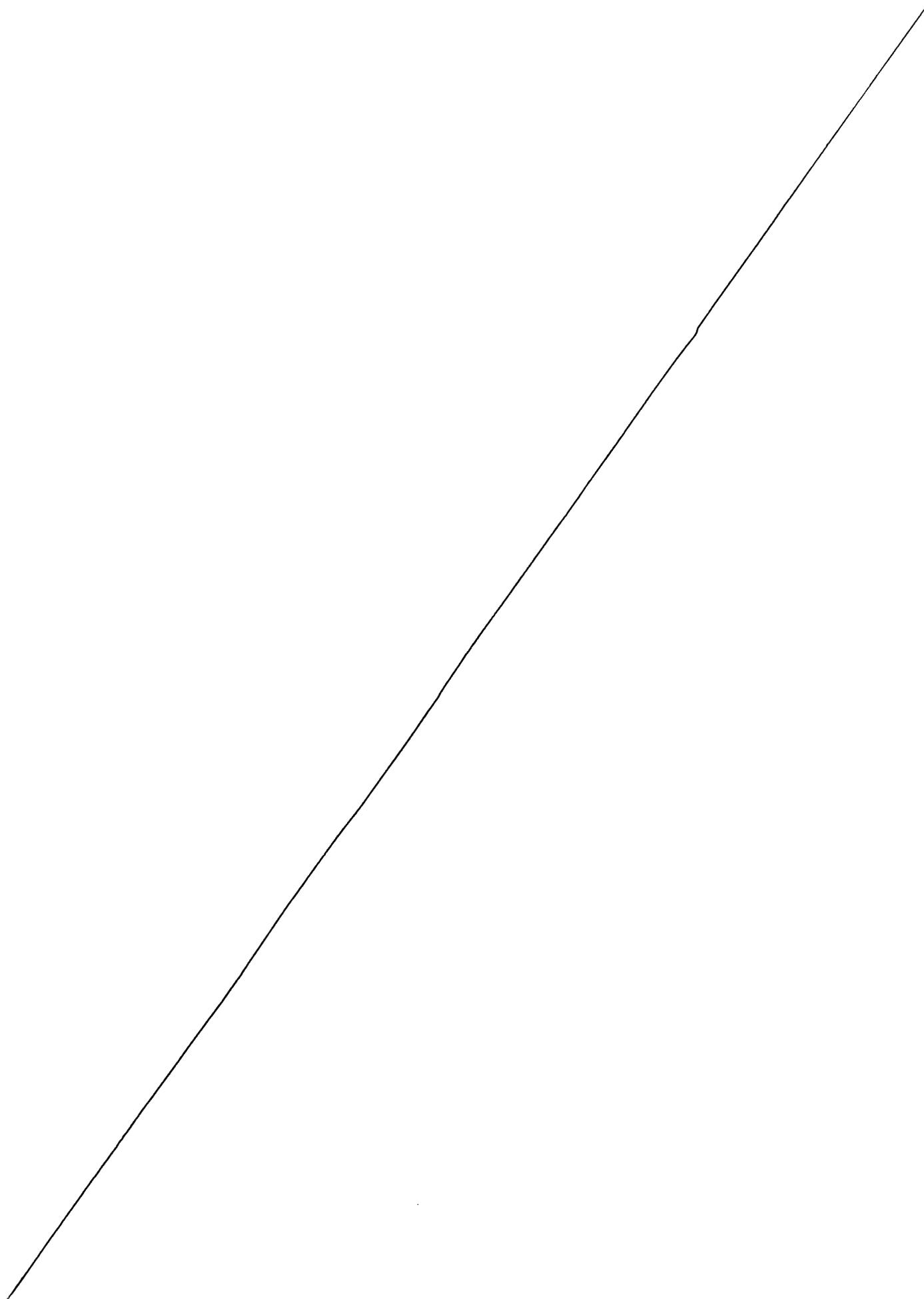
Le Conseil communautaire sera reconvoqué conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est levée à 18h10.

Le Secrétaire de séance,  
Didier LEMONNIER

Le Président,  
Philippe PESQUEREL





**ANNEXE n°1**  
**Procès-verbal de la réunion du Conseil Communautaire du 26 avril 2024**

Vu l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021,  
Vu le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021,

Les observations transmises en séance le 30 mai 2024 lors de l'approbation du PV sont répertoriées ci-après :

Néant

